

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 22 QUATER

N° 202

## ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2015

---

PROTECTION DE L'ENFANT - (N° 2744)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

### AMENDEMENT

N ° 202

présenté par  
le Gouvernement

-----

#### ARTICLE 22 QUATER

À la dernière phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« article »,

insérer les mots :

« ainsi que les conditions d'évaluation de la situation de ces mineurs ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision sur le périmètre du décret d'application.